



CfpcCA202303027PV8

CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCES-VERBAL N° 8 REUNION DU JEUDI 2 MARS 2023 TENUE EN PRESENTIELLE ET EN VISIOCONFERENCE

- Membres présents : Jean-Claude ANDRIEUX (en visioconférence), Colette ANDRUSYSZYN, Francis AUBERTIN (trésorier général), Ivan COSTE-MANIERE (vice-président - en visioconférence), André COUPAT (en visioconférence), Denis DAUNE, Pierre GREGOIRE, Stéphane HATOT, André LECLERCQ (président), Gilles LECOQ (vice-président), Bernard MACCARIO, Thierry MESSINA (secrétaire général), Bruno PIECKOWIAK, Bernard PONCEBLANC (vice-président délégué - en visioconférence), Agnès RAFFIN (en visioconférence), Jacqueline ROCHER (secrétaire générale adjointe), Bernard SAINT-JEAN (trésorier général adjoint), Jean VINTZEL (vice-président), Edith ZITOUNI (chargée de mission secrétariat).
- Invités présents : Gilles CONTER (chargé de mission auprès du président), Alain DELAMARE (personnalité qualifiée), Antoine MICHEL (chargé de mission au siège), Claude PIARD (chargé de mission communication - en visioconférence).
- Membres excusés : Françoise BARTHELEMY, Diane DE NAVACELLE (personnalité qualifiée), Sébastien GAYET, Jean-Pierre GUILBERT, Laurence MUNOZ (vice-présidente), Gérard PERREAU-BEZOUILLE.

1. Ouverture de la séance à 10h30 par le président

André Leclercq souhaite la bienvenue à toutes et à tous et se réjouit du plaisir de nous retrouver « physiquement » à la maison du sport français ! Il précise que dorénavant, les réunions seront programmées en présentiel avec un recours limité au distanciel.

2. Approbation ou adoption des procès-verbaux

Aucune remarque n'est soulevée pour ces procès-verbaux.

- Le C.A. approuve à l'unanimité le P.V. n° 7 du conseil d'administration du 20/10/2022.
- Le C.A. adopte à l'unanimité le P.V. n° 11 du bureau exécutif du 17/11/2022.
- Le C.A. adopte à l'unanimité le P.V. n° 12 du bureau exécutif du 19/01/2023.

3. Actualités passées, informations et agenda

3.1. Actualités passées

3.1.1. A.G du C.I.P.C. le 28/01/2023 à Lausanne

Francis Aubertin, Ivan Coste-Manière, Gilles Lecocq et Bernard Ponceblanc représentaient le CFPC.

Les points suivants ont notamment été abordés :

- Le président Stephan Wassong se félicite des multiples collaborations mises sur pied avec de nombreux Comités Nationaux Pierre de Coubertin, et en particulier avec notre Comité Français.
- L'ouvrage réalisé en collaboration avec le Centre d'Etudes Olympiques et le CFPC est en bonne voie.
- Bernard Ponceblanc regrette que la langue française soit souvent délaissée dans les différents débats ou productions du C.I.P.C. Jean Durry et Ivan Coste-Manière se sont dévoués pour la traduction en temps réel des débats auprès des représentants français.
- Un film et un livre sur Pierre de Coubertin sont en cours de réalisation par Gary Rhodes.
- Il a été évoqué le montage d'une exposition sur l'Île de France, en partenariat avec le CROUS, le CFPC et l'association familiale Pierre de Coubertin.
- Francis Aubertin a procédé à la remise de son rapport d'analyses sur la comptabilité annuelle du CIPC qui a été entériné à l'unanimité.
- En marge de cette assemblée générale, le Centre latino-américain d'études coubertiniennes (CLEC) a remis la statue de Pierre de Coubertin en argile à M. Jean Durry - président d'honneur du Comité international Pierre de Coubertin - en présence de nombreuses personnalités dont le président du CIPC, Stephan Wassong.
- Ivan Coste-Manière a offert aux participants à cette assemblée générale des mascottes des JO d'Albertville acquises en ventes aux enchères ainsi que des savons de la région de Grasse. Des plaques découpées à l'effigie du Baron Pierre de Coubertin ont également été remises aux membres du bureau et aux différentes personnalités présentes.

3.1.2. Colloque olympique et paralympique de Lille le 08/02/2023

Sous l'égide du Club France de l'Olympisme, l'Université de Lille et le Comité départemental olympique et sportif du Nord ont organisé un colloque olympique et paralympique à Lilliad Learning center Innovation le mercredi 8 février dernier.

A bientôt 500 jours de l'ouverture des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, ce colloque s'est interrogé sur la manière dont les acteurs et populations des territoires vont s'approprier l'événement pour rendre accessibles à tous le sport, la culture et les valeurs olympiques, et ainsi contribuer à son héritage, notamment immatériel.

Stéphane Hatot et André Leclercq soulignent la qualité de ce colloque dont la vidéo est consultable sur le site du CFPC.

3.1.3. Webinaire du CFFP sur « l'addiction aux écrans chez les jeunes sportifs » le 21/02/2023

Près de 120 personnes ont participé à ce Webinaire. Cette préoccupation doit également faire l'objet d'une attention particulière avec la montée en puissance de l'e-sport.

André Leclercq profite de ce point pour souligner la qualité de la Lettre d'information électronique du CFFP.

3.2. Informations

3.2.1. Situation du C.N.O.S.F.

André Leclercq et Stéphane Hatot relatent une gouvernance toujours tendue. L'assemblée générale du 25 mai prochain devrait - d'une manière ou d'une autre - clarifier la situation avant l'approche des prochains JOP.

3.2.2. Club France de l'Olympisme

Au-delà du colloque de Lille évoqué au point 3.1.2., il est envisagé la possibilité de dresser un stand pour chaque entité du Club France de l'Olympisme lors de la mise en place du Club France des JOP de Paris à La Villette sur les thèmes culture et histoire.

3.3. Agenda : dates à retenir

- Colloque organisé par le CNOSEF : *En route pour la mixité en 2024 (les métiers du sport)* le 08/03/2023.
- Assemblée générale de l'AFCAM le 31 mars 2023 (au CNOSEF).
- Assemblée générale du CNOSEF le 25 mai 2023 (au CNOSEF).
- Assemblée générale du CFPC le 8 juin 2023 (au CNOSEF).
- Forum sur la paix dans le sport les 15 et 16 juin 2023 à Strasbourg avec la collaboration du CFFP.
- La Foire Mondiale des Collectionneurs Olympiques du 23 au 25 juin 2023 à Paris (au CNOSEF).
- Les Iris du Sport du CFFP le 30 novembre 2023 à Paris dans un lieu à déterminer en raison de l'occupation de l'amphithéâtre du CNOSEF.

4. Pôle Culture, le laboratoire où la réflexion triture les idées

4.1. Point de situation sur le colloque de Calais-2023 (9/14/10/2023)

Ce colloque s'intitulera : *LES ESPACES-TEMPS OLYMPIQUES, D'HIER À AUJOURD'HUI : d'une éthique coubertinienne à une déontologie sportive.*

En ce qui concerne l'organisation générale de ce colloque, les principales évolutions sont les suivantes :

- L'appel à communication a été lancé (**cf. fichier joint**) avec la collaboration de cinq sociétés savantes. Le colloque se tiendra du mercredi au vendredi. Le vendredi après-midi sera clôturé par une intervention de Thierry Zintz (Université de Louvain).
- Un comité scientifique va être programmé prochainement pour expliquer les rôles de chacun.
- Un apéritif sera organisé par la mairie de Calais le mercredi soir.
- Des actes seront publiés.
- Des dossiers de subventions ont été déposés aux institutionnels locaux.
- Nécessité d'une réunion avec le CDOS 62 et le CFPC pour évoquer les éléments budgétaires.
- Grande implication du CDOS 62 le samedi : rallye photo et récompenses organisées par le CDOS 62 avec les associations de la ville de Calais.

- Implantation d'une stèle Pierre de Coubertin : un devis a été envoyé pour une statue de 3m50 qui sera implantée devant l'entrée du stade du souvenir/fortifications Vauban. La ville a prévu un budget. Il reste encore à rechercher un transporteur.
- Pour l'organisation de l'événement e-sport, les jeux inter-lycées Coubertin seront assurés au lycée Coubertin de Calais et dans les différents lycées sous la responsabilité des établissements. C'est donc une activité interne à l'établissement. Il s'agira de régler au besoin la venue d'intervenants extérieurs aux personnels de l'établissement par convention ou sur autorisation du proviseur/responsable.
- Pour la voile, un dispositif bien rodé à la fédération française « *virtual regata* » sera mis en place. Il s'agira de vérifier que notre projet s'adressant à un lycée peut rentrer dans le cadre de la convention signée entre l'éducation nationale et la FF. de Voile. Seule une connexion internet sera requise. Le règlement déterminera les conditions de « navigation » et la nature du challenge.

Jean Vintzel s'interroge sur la coordination générale de l'évènement qui reste encore à préciser. Bruno Pieckowiak insiste sur le rôle des uns et des autres ; le CDOS 62 ne pouvant pas endosser la responsabilité de l'évènement.

4.2. Le point sur nos publications

- Les actes du colloque de Nice-2021 sont en cours de finalisation. Il reste encore un problème de pagination générale à régler.
- La Gazette semestre 1 sortira à la mi-mai avant notre assemblée générale du 8 juin prochain.
- La Gazette semestre 2 sortira à la mi-septembre et donnera la part belle au colloque de Calais-2023.
- L'ouvrage *L'aventure olympique (Souvenirs et Héritage)* devrait paraître dans le courant du deuxième semestre 2023.

Par ailleurs, ce point est mis à profit pour évoquer :

- La création d'un texte pour le Crédit Mutuel pour insertion dans nos conventions de partenariat (clause Coubertin).
- Le docu-fiction *Hikari*, la Bande dessinée *Mon ami Pierre*, le travail de Vincent Kropf dans le 77 et un contact avec Agnès Gülh pour une approche historique avec Pierre de Coubertin.

5. Pôle Société, l'agora où la réflexion rejoint le débat citoyen

5.1. Le point sur nos finances

Francis Aubertin commente notre situation financière :

- Durant l'année 2022, les dépenses ont été de l'ordre de 47.000 € pour des recettes en numéraire de 15.000 € (subventions et autres recettes). Certains membres du CFPC ont également fait don de leurs frais de déplacement et de l'achat de divers objets dans la perspective de créer un petit musée du sport au sein de notre comité pour plus de 20.000 €.
- A la date du 01/01/2023, notre trésorerie présente un solde créditeur de l'ordre de 18.000 €. Compte tenu de la diminution régulière de nos réserves depuis plusieurs années, cela devient préoccupant à court terme. Aussi, nous recherchons activement des financements supplémentaires auprès de différents organismes : Agence Nationale du Sport, Ministère des Sports, Ville de Paris, Fondation du Sport... En conséquence, le budget prévisionnel 2023 devra faire l'objet d'une analyse permanente tenant compte notamment de certaines dépenses

incompressibles (2 Gazettes, Colloque de Calais, salaires d'Antoine Michel, frais divers de réunions).

En marge de ce point de l'ordre du jour, il y a lieu de prendre en considération l'échéance de notre contrat de partenariat avec le Crédit Mutuel comportant la mise à disposition de Gilles Conter (mécénat de compétences), qui tous deux prennent fin au 30 juin 2023.

5.2. Nouveaux statuts et règlement intérieur du CFPC

Thierry Messina résume les différentes navettes qui ont amené la présentation de ces nouveaux textes sachant que nous ne sommes pas tenus de répondre aux exigences de la nouvelle loi sur le sport du 2 mars 2022. Un point reste cependant encore à valider, lequel concerne la parité dans notre organisation statutaire. Un débat s'instaure sur le sujet amenant le conseil d'administration à approuver à l'unanimité les positions suivantes :

- Article 7 des statuts : « L'assemblée générale désigne les membres du conseil d'administration parmi ses membres, personnes physiques, pour une durée de quatre ans. L'élection est réalisée au bulletin secret. Chaque genre (masculin et féminin) doit être représenté à hauteur de 40 % au minimum. Si ce pourcentage n'est pas atteint, les postes ne seront pas pourvus et de nouveau soumis à élection dès l'assemblée générale suivante ».
- Article 8 des statuts : « 3 (trois) personnes d'un même genre (masculin ou féminin) devront au minimum composer ce bureau exécutif ».

En marge de ce point, le conseil d'administration s'accorde pour mettre en œuvre d'ici la fin de l'année 2024, les mesures nécessaires favorisant la parité et le recrutement de nouveaux dirigeants.

5.3. Les amis du CFPC - Concours 2024

A la suite de la réunion du groupe de travail *Les Amis du CFPC* qui s'est déroulée ce matin même, il ressort principalement les propositions suivantes :

- Présentation d'une communication orale, dans le cadre d'une « session du CFPC ». Cette session pourrait se dérouler lors d'une journée banalisée, au CNOSF, en juin 2024 ; le thème de cette session étant celui du concours, à savoir :

« L'olympisme d'hier à aujourd'hui : Actualité des messages de Pierre de Coubertin ».

- Déroulement :
 - **6 avril 2023** (à l'occasion de la journée internationale du sport pour le développement et la paix) : **Lancement de l'appel à communication** auprès d'institutions variées en lien avec les différents champs d'intervention de Pierre de Coubertin. Pour orienter les participants au concours, les thématiques suivantes seront proposées selon certaines modalités qui seront présentées aux candidats, à savoir :
 - Les environnements sociaux qui ont influencé les messages de Pierre de Coubertin, depuis sa jeunesse jusqu'aux dernières années de sa vie.
 - Olympisme, Education et Culture : trois piliers qui fondent des études coubertiniennes adaptées à des réalités contemporaines.
 - Les enjeux contemporains de l'Olympisme, à la lumière de la Charte éthique de Paris 2024 et de la Charte olympique du CIO.

- Depuis la création du Bureau International de la Paix (1891) et de la création de la Société des Nations (1920), comment les Institutions Sportives développent des stratégies diplomatiques pour négocier une paix entre les nations ?
- De Paris 1924 à Paris 2024, de Los Angeles 1984 à Los Angeles 2028 : les études coubertiniennes transatlantiques se mettent au diapason d'une pédagogie sportive universelle.
- **9 octobre 2023** : Date limite de retour des propositions de communication (titre + résumé).
- **1er décembre 2023** : Retour aux auteurs dont la proposition aura été acceptée.
- **1er mai 2024** : Date de retour des textes des communications orales.
- **Juin 2024** : Session du CFPC et désignation des lauréats du concours : 1 journée au CNOSF ; les finalistes présentant leurs communications. Diffusion de ces dernières dans notre Gazette.
- **Option complémentaire** : Prix des « Amis du CFPC » pour la meilleure communication orale (à l'étude).
- **Partenariats envisagés** : Club France de l'Olympisme (le CFPC restant maître d'œuvre de l'opération) et sur le plan financier, le Crédit Mutuel.
- **Session à Olympie ou Lausanne** : après étude de faisabilité par Jean Vintzel auprès de l'A.I.O. et du C.I.O., l'implantation de cette session à Lausanne semble la mieux adaptée (logistique, connaissance des lieux (CIO et Musée Olympique), coût du déplacement, acompte de réservation qu'en janvier 2024). Il en ressort la décision suivante :
 - Le conseil d'administration approuve à l'unanimité l'organisation d'une session de formation de ses dirigeants au Musée Olympique de Lausanne du 1^{er} au 4 octobre 2024. Le nombre de participants devrait être limité à 20 personnes dont les lauréats du concours.

André Leclercq tient à remercier le groupe de travail pour la qualité de ses travaux d'approche dans la mise en place de ce concours.

6. Pôle Héritage, là où la matière va être transformée

Gilles Conter fait un compte rendu de l'activité « administrative » du CFPC. Sont évoqués les points suivants :

- L'agencement de notre nouveau local au CNOSF autour de l'arrivée d'Antoine Michel depuis novembre dernier.
- Un travail d'archives (notre local + espace sous-sol) ainsi que le référencement de nos armoires entrepris par Edith Zitouni.
- La nouvelle campagne d'adhésions 2023 : cibles (répertoire actuel, pistes de travail - personnes physiques/personnes morales - nature des envois).
- Le travail de recensement autour de notre base de données pour élargir les destinataires de nos différentes publications.
- La périodicité et le contenu de notre nouvel outil de communication : *La Nouvelle* (périodique ou mensuelle).

- Notre évolution informatique (boîtes de messagerie) suite à l'évolution du CNOSF liée à un nouvel environnement.
- La gestion des réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn et Instagram à terme).

7. Pôle Territoires, l'endroit où les travaux des Pôles vont fructifier - Activités de nos Cercles

Cercle 76 : Alain Delamare expose son plan d'actions pour 2023 et 2024 depuis la création de son Cercle (2^{ème} semestre 2022).

- Un conseil d'administration est composé de 21 personnes dont 7 femmes.
- Définition de 13 actions à court et moyen terme.
- Des représentants du Cercle sont intervenus dès le 12 février dernier dans le cadre des classes « Millat-Coubertin » au CRJS de Petit-Couronne, puis le jeudi 9 mars à Grand-Couronne avec remise de récompenses en présence de personnalités locales.
- Projet autour de la présence de l'Armada de Rouen en juin 2023.
- Projet autour du dossier : La flamme Olympique de passage au Château de Mirville.
- Projet avec le CDOS 76 autour de l'allumage de la flamme olympique avec de jeunes grecs (échange).

Eu égard à l'ensemble de ces activités, Alain Delamare prépare des demandes de subventions auprès de l'Etat, des Collectivités Territoriales, de partenaires publics ou privés pour l'animation de ces manifestations.

Par ailleurs, les activités des Cercles Ile-de-France (mise en place d'un projet avec le CROSIF sur les thèmes éducation et citoyenneté), des Cercles 59 et Hauts-de-France sont relatées par leurs responsables.

8. Pôle Partage, où l'action du CFPC se déploie concrètement

- Rappel des données autour des statues Pierre de Coubertin : diffusion de l'information, modèles, prix.
- Des pochoirs (pour les scolaires) et petits cadeaux (pour nos nouveaux adhérents) sont envisagés.
- Projet en cours d'une boutique en ligne.

9. Points divers

Le prochain bureau exécutif programmé le jeudi 6 avril prochain ne devrait pas se dérouler au CNOSF (réquisition de toutes les salles de réunions par le comité en raison d'un grand évènement).

Notre local semble inadapté à une configuration de réunion, même ponctuelle. La piste d'un lieu « Crédit Mutuel » à Paris est envisagée par Gilles Conter.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 15h30.

Le président,
président de séance

Le secrétaire général,
secrétaire de séance

André Leclercq

Thierry Messina